



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Direction  
de l'administration pénitentiaire**

Paris, le **21 MAI 2025**

SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
ET DES RELATIONS SOCIALES

BUREAU DE LA GESTION DES PERSONNELS (RH4)

Section « personnels de surveillance »

Dossier suivi par :

[mobilite-ps.dap-sa-rh-rh4@justice.gouv.fr](mailto:mobilite-ps.dap-sa-rh-rh4@justice.gouv.fr)

Mesdames et Messieurs les directeurs  
interrégionaux des services pénitentiaires

Madame la directrice de l'école nationale  
d'administration pénitentiaire

Madame la cheffe du service national du  
renseignement pénitentiaire

Madame la cheffe du pôle de soutien à  
l'administration centrale

**Objet :** Rectificatif à la note relative à la campagne de mobilité des spécialistes du corps  
d'encadrement et d'application du personnel de surveillance au titre de l'année 2025.

**Référence :** Note de publication du 14 mai 2025, notamment ses annexes 2 et 3

**Pièces jointes :** Fiches de poste

A la suite de la diffusion de la note citée en référence, je vous informe que les listes des postes des  
annexes 2 et 3 sont modifiées comme suit :

Annexe 2 - Formateurs

Le poste de formateur moniteur technique d'intervention (MTI) à l'ENAP est modifié en **poste profilé de  
formateur – instructeur sécurité pénitentiaire (ISP), moniteur sécurité pénitentiaire (MSP) ou moniteur  
technique d'intervention (MTI)**.

Annexe 3 - Responsables de formation

A la suite d'une erreur matérielle, sont ajoutés les postes suivants :

- **Responsable de formation - Chef du pôle Est au CP Saint-Quentin-Fallavier**
- **Responsable de formation à la DISP Lyon**

Le bureau de la gestion des personnels reste à votre disposition pour tout renseignement.

Pour le sous-directeur des ressources humaines et  
des relations sociales,  
Par délégation,

Adjointe à la cheffe du bureau  
de la gestion des personnels

Jeanne KRZYZANIAK

Copie pour information :  
- Bureau DAP/RH1  
- Bureau DAP/RH3